RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.M INSTITUT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 Avenue Frédéric Chevillon
13380 PLAN DE CUQUES
937 806 388 RCS MARSEILLE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JANVIER 2025

Le 29 janvier 2025 à MARSEILLE,

Madame Anais SAENGER, [redacted] MAILLARY,
Demeurant [redacted]
Présidente - associée de la société A.M INSTITUT,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la non-rémunération du président.

Pouvoir en vue des formalités.

FIXATION DE LA NON-REMUNERATION DU PRESIDENT

L'associé unique acte et décide de la non-rémunération de Madame Anaïs SAENGER, [redacted] MAILLARY au titre de son mandat de Président du 02/12/2024 au 31/12/2024.

Anaïs MAILLARY

[redacted]